

SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE TROYES-BARBEREY

Comité Syndical

Secrétaire de séance :
Mme Catherine LEDOUBLE

Certifié exécutoire

A compter du

Le Président du Syndicat Mixte

Date de convocation : 27 janvier 2025

Date d'affichage : 18 février 2025

Nombres de membres :

- en exercice : 09
- présents : 05
- votants : 06

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMITE SYNDICAL DE L'AERODROME
DE TROYES – BARBEREY

**Séance du Mardi 04 février 2025
(après-midi)**

Délibération n°01/2025

Débat sur les orientations budgétaires
2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 février, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Bruno GANTELET.

Etaient présents :

- M. Bruno GANTELET, Mme Catherine LEDOUBLE, Mme Anne-Marie ZELTZ, M. Jean-Michel HUPFER, M. Alain BALLAND.

Etaient excusés et/ou représentés :

- Etaient excusés :

- Mme Isabelle HELIOT-COURONNE et son suppléant, M. Nicolas MENNETRIER ;
- M. Olivier GIRARDIN et son suppléant, M. Bernard ROBLET ;
- M. Alain HUBINOIS et son suppléant, M. Bertrand CHEVALIER ;
-

- Etaient représentés

- Mme Marie-Thérèse LEROY était représentée par son suppléant, M. Jean-Michel HUPFER ;
- M. Sylvain CONVERS avait donné procuration à M. Bruno GANTELET.

Formant la majorité des membres du Comité Syndical en exercice (6/9 dont 1 procuration).

Le Comité syndical, dans sa séance du 04 février 2025, et après en avoir débattu, à l'unanimité des votants (6/9 dont 1 procuration) :

- **Prend acte** des orientations budgétaires exposées par M. le Président, qui fixeront les principes d'élaboration du budget 2025 et permettront notamment de :
 - Mettre en œuvre le programme d'investissement 2025 ci-après précisé, afin de pérenniser l'outil économique local qu'est la plateforme aéroportuaire de Troyes-Barberey,

Plan de programmation pluriannuel

Investissements	Estimation HT	Coût réel HT	2024 et ant.	2025
Réfection de la piste en dur (taxiway et parkings)	3 500 000 €	2 652 044,00 €	Travaux ont été réceptionnés en octobre 2024	430 088,83 € sont engagés au titre du marché et reportés sur l'exercice 2025
AMO, Maîtrise d'œuvre et études diverses complémentaires dans le cadre de la réfection de la piste	150 000 €	185 307,20 €	Marchés AMO et MOE en cours de clôture	11 388 € sont engagés
Lancement d'une étude pour appel à projet sur le photovoltaïque	20 000 €			Attendre nouvel arbitrage après consolidation du format
Raccordement de chaque bâtiment au réseau d'électricité	40 000 €	48 046,55 €	Travaux en cours de réalisation	Réception prévue premier trimestre 2025
Branchements en eau potable des bâtiments	40 000 €	35 700,00 €	Travaux en cours de réalisation	Réception prévue premier semestre 2025
Travaux divers dans les locaux disponibles	35 000 €			Lancement de consultations nécessaires
Remise aux normes du balisage lumineux de la piste (si non réutilisation du génie civil : + 750 000 €)	950 000 €			Chiffrage plus affiné à réaliser avant nouvel arbitrage
Remplacement des massifs en béton du balisage (remise aux normes)	100 000 €			Intégration des chambres : chiffrage affiné avant nouvel arbitrage et programmation (écart CHEA)
Déplacement du télémètre à nuage			Réalisé par EDEIS et Météo-France pendant les travaux de piste	
Réhabilitation du pavillon	28 000 €			Nouvel arbitrage à prévoir
Maison insalubre				Sans objet actuellement - Arbitrage
Coût total global :	4 863 000 €	2 921 097,75 €		
Coût estimé pour l'année 2025 :	1 133 000 €			

Fait le 07 février 2025

Pour extrait conforme,
Le Président

BRUNO GANTELET
2025.02.17 16:54:40 +0100
Ref:8187126-12289637-1-D
Signature numérique
le Président


Bruno GANTELET

Extrait conforme à l'original,
Certifié exécutoire à compter du :

Date du contrôle de légalité